

**INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ENTREE AU BURKINA FASO ET LA GESTION DES PASSAGERS  
AUX POINTS D'ENTREE DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19**

**CONDITIONS D'ENTREE :**

- Avoir à sa possession un document attestant d'un résultat de test PCR négatif datant de cinq jours au plus ;
- ne pas présenter de symptômes de COVID-19 au moment du voyage ;
- n'avoir pas été en contact avec un patient COVID-19 dans les 14 jours précédant le voyage.

**PROCEDURES APPLICABLES AUX PASSAGERS AUX POINTS D'ENTREE**

**1- Passager ne présentant ni symptôme évoquant la COVID-19 ni température  $\geq 38^{\circ}\text{C}$  et en possession de son résultat de test PCR négatif datant de cinq jours au plus lors des formalités sanitaires :**

- counseling sur le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation ;
- intégration à la communauté avec recommandation de test PCR à J8 et J14 dans des sites dédiés<sup>1</sup>.

**2- Passager présentant une température  $\geq 38^{\circ}\text{C}$  ou des symptômes évocateurs de la COVID-19 ou ne disposant pas de son résultat de test PCR négatif datant de cinq jours au plus lors des formalités sanitaires à l'arrivée :**

- retrait du document d'identité (passeport ou carte nationale d'identité) au point d'entrée ;
- obligation de faire des prélèvements pour tests à la charge du voyageur à hauteur de 90 000FCFA aux points d'entrée aéroportuaires ;
- mise en confinement systématique dans un hôtel aux frais du passager en attendant les résultats de la PCR initiale dans les 72 heures maximum pour ceux ayant un TDR positif.

**3- Gestion des résultats des tests**

**3.1. Résultats TDR négatifs :** restitution des documents d'identité après vérification de l'acquittement des frais de réalisation des tests. Counseling sur le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation. Poursuite du trajet en attendant les résultats de la PCR initiale. Intégration à la communauté si le résultat de la PCR initiale est négatif avec conseil de réaliser les tests PCR à J8 et J14 dans les sites dédiés<sup>1</sup>. Si le résultat<sup>2</sup> de la PCR est positif voir 3.3.

**3.2. Résultats TDR positifs :** confinement dans un site dédié en attendant le résultat de la PCR initiale.

**3.3. Résultats TDR et PCR positifs :** prise en charge gratuite (traitement médical et suivi) :

- dans un site de prise en charge<sup>3</sup> si symptomatologie ou présence de comorbidité ;
- si non, à domicile après évaluation environnementale favorable ou dans un site d'hébergement le cas contraire.

**4- Passager en transit sans document attestant d'un résultat PCR négatif à l'arrivée :**

- moins de 48 heures sur un vol programmé, confinement hôtelier à ses frais sous contrôle policier ;
- plus de 48 heures, réalisation de la PCR et du TDR dans les mêmes conditions que les passagers aux points d'entrée.

**NB :** conditions susceptibles de modification.

Le Ministre de la Santé



**Professeuse Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO**

*Officière de l'Ordre de l'Étalon*

1 : Ouagadougou = Prélèvement au CMU de Pogbi, CMA de Kossodo, CMA de Pissy, CHU Tengandogo, CM du secteur 52, CM du secteur 15, CM de Saaba, CM du secteur 21.

Bobo-Dioulasso = CHU Sourou SANOU, CMA de Do, CMA de Dafra

Autres régions = Sites identifiés par le Comité régional de gestion des épidémies

2 : Rendu des résultats dans les 72 heures à Ouagadougou : aux sites de dépistage pour les voyageurs sortants, au CORUS pour les voyageurs entrants ou par voie électronique

3 : Autres : niveau périphérique = CSPS ou CMA et Niveaux intermédiaire et central = CHR ou CHU